

Procès-verbal n°16 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	Mardi 29 Mars 2022
À :	17h00 –DGL
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	MM. Nicolas FAGEON, Christian TAVÈS
Excusés :	Mmes Stéphanie ALBEROLA, Fatiha BADAoui, MM. Philippe ALBY, Michel COLLADO, Philippe MOREL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes correspondances destinées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (numéro d'affiliation@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal de la réunion du 03/03/2022.

Tirage Coupe André Vigier

Pour les catégories : **Senior F**

Us la Regordane / Fc St Gervasy

Sa Cigalois / Chusclan Laudun

U15 F

OAC / STO Aimargues

Ep Vergèze / Fc Milhaud

Le tour de coupe Senior F se jouera le 10/04/2022 sur le terrain du club premier nommé

Le tour de coupe U15 F se jouera le 09/04/2022 sur le terrain du club premier nommé

Les finales Coupe André Vigier se joueront le 26 mai 2022 à St Christol les Alès

Retour CSR

Matchs SENIORS FEMININES A 8 :

N°24357731 du 13.03.22 Gallia Gallican / Us la Regordane

(Match perdu pour les deux équipes)

N°24357673 du 13.03.22 Fc Milhaud / Fc Salindres

(Match perdu pour les deux équipes)



Modification Calendrier en raison du week-end de Pâques

U15 F :

Les rencontres initialement prévues en dates du 16 avril 2022.
Sont reprogrammées au samedi 23 Avril 2022.

Senior F :

Les rencontres initialement prévues en dates du 17 avril 2022.
Sont reprogrammées au dimanche 08 Mai 2022.

Matches non joués

Senior F

La rencontre St Hilaire / Fc Calvisson du 13/03/2022 est fixée au 17/04/2022

U15F

La rencontre Chusclan Laudun / OAC du 02/04/2022 est fixée au 07/05/2022

Rappel

En raison du calendrier chargé dans les compétitions féminines nous rappelons aux clubs qu'il est impératif de jouer les matchs aux dates prévues.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

La Présidente,

Bernadette FERCAK

Le Secrétaire de séance,

Nicolas FAGEON